

Cartes de crédit

Payez sans espèces auprès de 20 millions de commerçants dans le monde.



Nos cartes de crédit¹ vous offrent toutes les facilités pour gérer vos paiements au quotidien :

- › paiements dans les commerces et en ligne ;
- › paiements sans contact (même sans saisie du code PIN en dessous de EUR 50) ;
- › compatibles Apple Pay, Garmin Pay et Fitbit Pay ;
- › jusqu'à 30% de réduction sur locations de voitures² ;
- › retraits d'argent sur les distributeurs de billets dans le monde entier et sans frais sur nos guichets S-Bank en mode débit direct ;
- › gestion de vos limites de paiement en toute simplicité via S-Net et S-Net Mobile ;
- › choix entre des remboursements mensuels intégraux et l'option crédit revolving ;
- › activation automatique 3D Secure grâce à votre certificat LuxTrust ;
- › accumulation de Miles de prime en payant avec votre carte de crédit Miles & More Luxair Visa.

En fonction du type de carte, elles offrent en plus des couvertures d'assurances plus ou moins étendues : voir tableau au verso.

Une sélection de cartes est incluse dans les packages Zebra et Zebra Premium.

Pour plus d'informations, contactez votre agence Spuerkeess ou consultez
www.spuerkeess.lu/cartes

¹ Sous réserve d'acceptation du dossier

² Jusqu'à 30% de réduction avec la carte de crédit Visa Infinite et 25% avec les cartes de crédit Visa Premier / Miles & More Luxair Visa

I. Assurance ³	Visa Classic	Visa Premier	Miles & More Luxair Visa	Visa Infinite
1. Accident de voyage (décès / invalidité)	max. EUR 100.000	max. EUR 250.000	max. EUR 250.000	max. EUR 500.000
2. Solde restant dû				max. EUR 20.000
3. Annulation / Interruption de voyage		EUR 3.000 / assuré / sinistre avec max. de EUR 5.000 / an	EUR 3.000 / assuré / sinistre avec max. de EUR 10.000 / an	EUR 15.000 / assuré / sinistre
4. Vol, perte et retard de bagages		EUR 500 / assuré / sinistre Franchise : EUR 75	EUR 500 / assuré / sinistre Franchise : EUR 75	Perte et Vol : EUR 5.000 / assuré / sinistre EUR 2.500 par objet Retard : EUR 500 / assuré / sinistre
5. Retard d'avion ou prolongation de séjour en cas de blocage		retard avion > 4 heures : EUR 500 / voyage prolongation de séjour si blocage > 24 heures : EUR 150 / jour pendant 7 jours avec max. EUR 1.050 / voyage	retard avion > 4 heures : EUR 500 / voyage prolongation de séjour si blocage > 24 heures : EUR 150 / jour pendant 7 jours avec max. EUR 1.050 / voyage	retard avion > 4 heures : EUR 500 / voyage prolongation de séjour si blocage > 24 heures : EUR 150 / jour pendant 7 jours avec max. EUR 1.050 / voyage
6. Départ manqué				EUR 500 / sinistre
7. Protection des achats : achats volés / endommagés	EUR 250 / sinistre avec min. EUR 50 / objet et max. EUR 500 / an	EUR 500 / sinistre avec min. EUR 50 / objet et max. EUR 1.000 / an	EUR 1.000 / sinistre avec min. EUR 50 / objet et max. EUR 2.500 / an	EUR 3.000 / sinistre et max. EUR 5.000 / an
8. Protection des achats : livraison de biens achetés via Internet	EUR 500 par objet / an avec min. EUR 50 / objet	EUR 1.500 / an avec min. EUR 50 / objet et max. EUR 1.000 / objet	EUR 2.500 / an avec min. EUR 50 / objet et max. EUR 1.500 / objet	EUR 2.500 / an et max. EUR 1.500 / objet
9. Exonération de la franchise du véhicule de location / e-Mobility			max. EUR 5.000 / sinistre	max. EUR 10.000 / sinistre
10. Matériel de sport				EUR 5.000 / sinistre et EUR 2.500 / objet
11. Extension de Garantie ⁴				EUR 4.000 / sinistre et EUR 6.000 / année
12. Vol des espèces				EUR 2.500 / sinistre avec max. de EUR 5.000 par carte et par année
II. Assistance³				
1. Maladie ou décès		X	X	X
2. Services & Cash Emergency		X	X	X
Tarifs au 1.1.2022	EUR 20	EUR 70	EUR 180 (carte sans Zebra Premium) EUR 110 (carte avec Zebra Premium)	EUR 350

3 Les conditions générales de l'offre font foi et sont disponibles sur www.spuerkeess.lu/assurancescartes et spuerkeess.lu/assurancescartes/visainfinite. Conditions couverture voyage au 1.1.2022 :

Visa Classic, Visa Premier et Miles & More Luxair Visa

- déplacement à une distance supérieure à 100 km par rapport au domicile ;
- déplacement comprenant au moins 3 nuitées consécutives, (condition non nécessaire pour l'assistance) ;
- déplacement payé à raison de minimum 30% réglable par la carte de crédit à laquelle est rattachée la couverture en question ;
- déplacement de moins de 91 jours consécutifs.

Visa Infinite

- déplacement payé à raison de minimum 30% réglable par la carte de crédit à laquelle est rattachée la couverture en question ;
- déplacement de moins de 91 jours consécutifs.

4 Prolongation de la garantie d'origine pour une période supplémentaire de 24 mois sur tous les appareils électro-ménagers ou audio-visuels achetés à l'état neuf.